

Questions au Feuilleton

quel nouvel ameublement a-t-on doté cette propriété et c) y a-t-il eu d'autres dépenses et, dans l'affirmative, à quoi se destinaient-elles précisément?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Voir le document annexé: A. 1961-1962 Menus travaux de réparation et d'entretien. 1962-1963 Menus travaux de réparation et d'entretien. 1963-1964 Menus travaux de réparation et d'entretien. 1964-1965 Menus travaux de réparation et nouveau porche. 1965-1966 Menus travaux de réparation et nouveau porche. 1966-1967 Menus travaux de réparation et nouveau porche. 1967-1968 Réparation des sols et pose de nouveaux carreaux au premier niveau. Excavation aux fins de la pose d'une conduite d'eau de l'habitation principale au puits. Excavation relative à la conduite d'eau gelée et remplacement du clapet de pied défectueux. Menus travaux de réparation et d'entretien. 1968-1969 Menus travaux de réparation et d'entretien. 1969-1970 Peinture extérieure, nouveau toit de bardeaux d'asphalte. Menus travaux de réparation et d'entretien. 1971-1972 Peinture intérieure, réparation de canalisations et de pompe à eau, réparation de conduite d'eau gelée, réparation de canalisation où il y avait fuite de mazout. Nettoyage du sol du sous-sol et du matériel à cause de la fuite de mazout. Menus travaux de réparation et d'entretien.

B. 1965-1966 Remplacement de vieil ameublement (on ne dispose pas du détail, les factures étant détruites après 5 ans). 1966-1967 Remplacement du vieil ameublement (voir la notation qui précède relativement au détail). 1968-1969 Matelas, sommier tapissier, couvre-pied, etc. Extermalite n° 455, pose de tapis au premier niveau et dans les chambres et le couloir du 2^e niveau. 1971-1972 Stores à rouleau, stores vénitiens.

C. 1964-1965 Installation d'avertisseur d'incendie. 1966-1967 Installation de brise-jet aérateurs, lac Edwards. 1967-1968 Installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau. Construction d'un barrage, lac Edwards. Nouveau mât en aluminium pour drapeau. Contre-chassis en métal. 1968-1969 Travaux de réfection du hangar à bateaux. Services d'eau et d'électricité sous-terrains. Chloruration (pavillon des invités).

CN—LES WAGONS DE MARCHANDISES CLIMATISÉS

Question n° 891—**M. MacLean:**

1. Quelle mesure le ministère des Transports ou le Canadien National prend-il pour assurer un nombre suffisant de wagons de marchandises modernes et climatisés pour transporter jusqu'aux marchés, les pommes de terre et autres denrées périssables de la région Atlantique?

2. Quelles recherches fait-on, le cas échéant, sur les moyens d'améliorer les wagons frigorifiques maintenant en usage?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Réponse de la Direction des Chemins de fer Nationaux: 1. Le Canadien National s'efforce de toujours maintenir dans les provinces atlantiques un nombre suffisant de wagons frigorifiques pour le transport des pommes de terre vers les marchés de consommation.

2. On étudie actuellement la possibilité d'utiliser d'autres types de wagons ou un système intermodal pour le transport des produits vers les marchés du centre du Canada.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS—LES EFFECTIFS

Question n° 932—**M. Knight:**

1. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère des Transports, au 31 décembre 1970?

[M. Coates.]

2. Combien parmi eux gagnaient plus de \$15,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

3. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère des Transports, au 31 janvier 1973?

4. Combien parmi eux gagnaient plus de \$18,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Seize mille cinq cent trente-quatre.

2. Aucun renseignement disponible à ce sujet.

3. Quatorze mille huit cent trente-quatre.

4. \$18,000-\$18,999, 99; \$19,000-\$19,999, 104; \$20,000-\$20,999, 51; \$21,000-\$21,999, 41; \$22,000-\$22,999, 38; \$23,000-\$23,999, 30; \$24,000-\$24,999, 30; \$25,000-\$25,999, 42; \$26,000-\$26,999, 14; \$28,000-\$35,000, 9; \$34,000-\$40,000, 9; \$40,000-\$45,000, 2.

LE CENTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE PRINCE GEORGE (C.-B.)

Question n° 982—**M. Oberle:**

1. Combien de demandes de renseignements pour des emplois ont été présentées l'an dernier au Centre de la main-d'œuvre du Canada dans la ville de Prince-George (Colombie-Britannique)?

2. Durant la même période, combien d'emplois a) étaient annoncés et b) combien en a-t-on trouvés pour les postulants?

3. Combien de bureaux le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration y a-t-il dans cette ville?

4. Combien d'employés y a-t-il dans ces bureaux et quels sont leurs traitements?

5. Quel est le montant total des frais d'exploitation, y compris le téléphone, l'électricité, le loyer et le reste?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. En 1972, il y a eu 20,054 inscriptions de clients (demandes de renseignements pour des emplois).

2. a) 8,884 vacances ont été annoncées. b) 6,523 emplois ont été trouvés.

3. Quatre (4).

4. 35 employés—

17 à \$10,597-\$12,046

4 à 5,486- 6,028

3 à 4,207- 6,292

2 à 7,496- 8,238

2 à 6,233- 6,849

2 à 11,586- 13,165

1 à 15,737- 17,883

1 à 13,070- 14,852

1 à 9,305- 10,225

1 à 6,707- 7,372

1 à 8,569- 9,415

5. \$334,674 (1^{er} avril 1972 au 31 janvier 1973).

VANCOUVER—L'AIDE DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE POUR LE PLACEMENT

Question n° 987—**M. Reynolds:**

1. Le 1^{er} février 1973, le *Hospitality Personnel Service* situé au n° 1015, rue Burrard, à Vancouver (C.-B.) a-t-il demandé l'aide de la Commission d'assurance-chômage pour placer 80 personnes et, dans l'affirmative, quelle a été la réponse?

2. M. G. E. Hubley, directeur des services de main-d'œuvre de la région du Pacifique, a-t-il écrit au *Hospitality Service* le 2 février disant que les bureaux de la main-d'œuvre ne dirigeaient pas les travailleurs vers les agences d'emploi et, dans l'affirmative, pour quelle raison?